



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Anomalie-generique-Les-diesels-de-secours-de-7-reacteurs-n-auraient-pas-resiste-a-un-seisme>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Anomalie générique : Les diesels de secours de 7 réacteurs n'auraient pas résisté à un séisme**

26 novembre 2019

France : Anomalie générique : Les diesels de secours de 7 réacteurs n'auraient pas résisté à un séisme

Raccords mal montés, corrosions et mauvaises connectiques

Ils sont au moins 7, répartis sur toute la France au Blayais, à Chinon, Cruas, Dampierre, Gravelines, Saint-Laurent. Sept réacteurs nucléaires dont les diesels, qui servent de sources électriques de secours, n'auraient pas fonctionné en cas de tremblement de terre, en raison de multiples défauts.

Raccords mal montés, tuyauteries rouillées, mauvaises connectiques sur les armoires électriques... Ces différents problèmes découverts sur les moteurs diesels auraient empêché leur fonctionnement en cas de séisme. Embêtant pour ces dispositifs de secours censés justement éviter toute coupure d'alimentation électrique de certains système de sûreté essentiels.

C'est par un communiqué de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) daté du 26 novembre 2019, **précisant bien que toutes les réparations ont déjà été effectuées**, que le public est informé. **Aucune annonce n'a été faite par EDF**, alors que sa déclaration d'évènement significatif pour la sûreté à l'ASN date pourtant du 30 octobre 2019. Et qu'**un séisme a fait trembler toute la vallée du Rhône le 11 novembre**, d'une force telle qu'il a fallu [mettre à l'arrêt la centrale de Cruas](#) (Drôme).

Dans son communiqué, l'ASN rappelle que ces défauts sur les moteurs diesels ont été découverts grâce aux **contrôles que l'autorité a imposé à EDF** par une [décision prise en début d'année](#). C'est sans mentionner que ladite Autorité a aussi accepté par cette même décision [plusieurs années de retard pour la mise en service des DUS](#), des moteurs diesels d'ultime secours, censés résister à toutes les agressions possibles, pour garantir en toutes circonstances que jamais les réacteurs

nucléaires ne seront privés d'électricité (ce qui conduirait irrémédiablement à un accident majeur). **Ces DUS auraient dû être en fonctionnement au plus tard fin 2018. Mais rencontrant des "difficultés industrielles", EDF n'a pas été capable de respecter les délais imposés suite à l'accident de Fukushima.** Et l'Autorité de sûreté nucléaire a plié. Pourtant, on ne peut pas associer ce retard à trop de perfectionnisme. Au contraire. Comme l'a dévoilé Capital dans un [article à l'été 2019](#), suite à l'appel d'offre pour la fabrication de ces DUS, **EDF aurait retenu deux entreprises qui ne disposaient pas des compétences techniques requises** pour répondre au cahier des charges. Devant ce qui s'apparente clairement à une mise en avant d'intérêts privés et économiques au détriment de la protection des populations et de l'environnement, [le Réseau "Sortir du nucléaire" a porté plainte](#).

Alors certes, l'ASN a demandé des contrôles renforcés sur les sources électriques de secours existantes, et grand bien lui en a pris quand on voit ce qui a été découvert sur les diesels de 6 sites nucléaires. Mais **l'ASN a aussi laisser faire EDF**, qui non seulement a des difficultés à entretenir ses installations, mais qui est loin de tout faire pour mettre en place "au plus tôt", comme demandé par l'ASN, les systèmes de secours qui, au vu des évènements, sont nécessaires.

Si le risque sismique a été pris en compte par EDF à la conception, il ne l'a toutefois pas été pour tous les équipements constituant ses installations nucléaires. Depuis que des vérifications ont été lancées sur ce sujet, **les annonces de découvertes de "non résistance" au séisme se cumulent et concernent tout un panel d'équipements (sources électrique de secours, station de pompage, circuit de refroidissement, tableaux électriques, passerelles, câbles, tuyauteries...).** Et ces contrôles ne sont pas finis. Par ailleurs, les niveaux de résistances définis pour les installations nucléaires [peuvent poser questions](#). Quand on voit en parallèle de l'état des installations, que certains séismes passés n'ont pas été pris en compte, que certaines failles sismiques, qui n'étaient pas actives avant, le devienne, on peut légitimement s'interroger. **La prise en compte par EDF du risque sismique est-elle vraiment adaptée aux enjeux, et l'exploitant maîtrise-t-il vraiment les risques générés par ses installations nucléaires ?**

Quoiqu'il en soit, cette nouvelle déclaration d'anomalie générique, ces nouveaux "défauts" annoncés au public une fois que tout a été réparés, ces erreurs de montage qui ne datent pas d'hier, ces tuyaux corrodés qui n'ont pas été entretenus, ces armoires électriques dont les connectiques n'ont pas été vérifiées avant... **tout cela montre clairement le soin et la considération qu'EDF porte à ses équipements, et particulièrement aux systèmes de secours qui sont imposés dans ses centrales nucléaires car ils y sont absolument nécessaires.**

Ce que dit l'ASN :

Défauts de résistance au séisme de matériels des groupes électrogènes de secours à moteur diesel

Publié le 26/11/2019

Anomalie générique

Centrale nucléaire du Blayais - Réacteurs de 900 MWe - EDF

Centrale nucléaire de Chinon B - Réacteurs de 900 MWe - EDF

Centrale nucléaire de Cruas-Meysses - Réacteurs de 900 MWe - EDF

Centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly - Réacteurs de 900 MWe - EDF

Centrale nucléaire de Gravelines - Réacteurs de 900 MWe - EDF

Centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux - Réacteurs de 900 MWe - EDF

EDF a déclaré le **30 octobre 2019** un événement significatif pour la sûreté relatif à des défauts de résistance au séisme de certains matériels contribuant au fonctionnement des groupes électrogènes de secours à moteur diesel (diesels de secours) de plusieurs de ses réacteurs de 900 MWe.

Ces défauts ont été identifiés à l'occasion de contrôles prescrits par l'ASN le 19 février 2019 afin de vérifier la conformité des sources électriques. Ils concernent :

- des défauts de montage de raccords en élastomère de tuyauteries d'un des deux diesels de secours du réacteur 1 des centrales nucléaires de Blayais et de Chinon, du réacteur 2 de la centrale nucléaire de Cruas et du réacteur 3 de la centrale nucléaire de Dampierre ;
- des défauts de corrosion de certaines portions de tuyauteries d'un des deux diesels de secours du réacteur 2 de la centrale nucléaire de Gravelines et du réacteur 1 de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux ;
- des défauts de connectique au niveau d'armoires électriques d'un des deux diesels de secours du réacteur 4 de la centrale nucléaire de Chinon.

L'ensemble des défauts constatés a fait l'objet de réparations par EDF.

Les diesels de secours assurent de façon redondante l'alimentation électrique de certains systèmes de sûreté en cas de défaillance des alimentations électriques externes. **En cas de séisme conduisant à une perte des alimentations électriques externes, le fonctionnement des diesels de secours pourrait ne plus être assuré, en raison de la présence de ces défauts.**

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur les installations, les personnes et l'environnement. Toutefois, **compte tenu de ses conséquences potentielles sur le fonctionnement des diesels de secours en cas de séisme, cet événement est classé au niveau 1** de l'échelle INES, qui en compte 7.

EDF poursuit actuellement les contrôles prescrits par l'ASN le 19 février 2019 sur les sources électriques de ses réacteurs.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-contrôle/Avis-d-incident-des-installations-nucléaires/Defaut-s-de-resistance-au-seisme-de-matériels-des-groupes-electrogenes-de-secours-a-moteur>